Département Pyrénées Atlantiques Commune de Boucau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 MARS 2018



Nombre de membres en

exercice: 29 Présents: 23 Votants:/

Pour:/ Contre:/ Abstentions:/

Objet : Débat des orientations budgétaires 2018

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt

à la Sous Préfecture

et de la publication

de Bayonne

le

DELIBERATION N°6

L'an deux mil dix-huit, le douze mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation: 9 mars 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, G. LASSABE, P. ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, MA THEBAUD, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, S. PUYO, M. LORDON, G. ELGART, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, N. DAUGA, J. DUBOURDIEU, MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, C.LOUSTALET, C. MARTIN, F.MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration: UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), J. DARRIGADE (pouvoir à G.LASSABE), C.ORDONNES (pouvoir à F.GONZALEZ), L.DARRIBEROUGE (pouvoir à MJ ROQUES), Guy MOSCHETTI (pouvoir à J.BONNOME), Aude LECHEVALLIER (pouvoir à JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ)

Secrétaire de séance : G. LASSABE

Monsieur le Maire expose que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les orientations budgétaires de la Commune faisant l'objet du document ci-annexé ont été soumises au Conseil Municipal en introduction au Débat des Orientations Budgétaires.

Les membres du Conseil Municipal, disposant des informations sur la situation financière de la Commune, ont discuté des grandes orientations qui définiront les priorités du futur Budget Primitif et se sont exprimés sur les choix et stratégies financières de la collectivité, en particulier en matière de fiscalité et d'investissement.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

. Prend acte que le Rapport des Orientations Budgétaires 2018 a bien été transmis aux membres du Conseil Municipal et que le débat a eu lieu.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

- Par publication ou notification le 22/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/03/2018

Acte certifié exécutoire